Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

Arrondissement de Nîmes

Mairie de Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Quorum : 24

M. SUFFET est désigné en tant que secrétaire de séance

Séance du 25 février 2026

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de février 2026, sous la présidence de Mme BORIES, maire.

Présents :
Mmes MM. CHEVALIER, ZANIRATO, LE GOFF, ORCET, CLAPOT, SANCIAUME, DEMARQUETTE MARCHAT, BONIFAY, PASTOUREL, BOUT, TAPISSIER, CREPIN, CARRY, TRI, BRUN, ARTHUR, CAROT (arrive à la question n° 3), SUFFET, GALATEAU LEPERE, TORRES, DE VECCHIS, NOVARETTI,GAVAZZI, BUISSON

Procurations
M. BERTHET à Mme BORIES
Mme DUMAS FILLIERE à M. SANCIAUME
Mme CAROT à Mme CHEVALIER
Mme ARNAUD à M. ORCET
M. RENEVEY à M. ZANIRATO
M. BERTHIER à Mme LE GOFF
Mme DANIEL à M. GAVAZZI
M. LEMONT à Mme NOVARETTI

Absente excusée :
Mme LEPAGE

I - OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - Exercice des mandats locaux - Conseil municipal :

- **Suppression d'un poste d'adjoint**
- **Installation d'une nouvelle conseillère municipale**

Rapporteur : Mme BORIES

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260302-N1-25-02-2026-DE
Date de télétransmission : 02/03/2026
Date de réception préfecture : 02/03/2026

En vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, compte-tenu de la démission du conseil municipal de M. Xavier BELLEVILLE, 1er adjoint élu sur la liste "Naturellement Villeneuve" qui a obtenu 27 sièges le 15 mars 2020 et la décision de Mme le maire, au regard de la proximité du scrutin municipal, de ne pas procéder à son remplacement, le conseil municipal adopte à l'unanimité :

- La suppression de ce poste d'adjoint, ce qui fixe leur nombre à 8
- L'avancement de rang des postes d'adjoints existants
- L'installation en tant que conseillère municipale de Mme DE VECCHIS Laurianne, qui figure en position d'éligibilité sur la liste citée plus haut.

Mme Laurianne DE VECCHIS est installée
en tant que conseillère municipale
Intervention Mme BORIES

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 2 mars 2026.

Le secrétaire de séance

M. SUFFET

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon - Gard

Mme Le Maire

Pascale BORIES

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260302-N1-25-02-2026-DE
Date de télétransmission : 02/03/2026
Date de réception préfecture : 02/03/2026